L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

262632 - Voulant embrasser l'islam malgré l'opposition des siens, peut-il pratiquer le culte en secret ou en son coeur?

question

Je suis un jeune de 16 ans. J'aime beacoup l'islam et je voudrais m'y convertir. Mais mes parents Druse m'en empêchent. Je ne serais pas en mesure de me prendre en charge au cas où je déciderais de me séparer de ma famille. Existe-t- il une solution me permettant d'observer les prescriptions en mon coeur, en attandent d'avoir 18 ans.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous te félicitons parce qu'Allah t' a ouvert le ceour à l'islam et t' a fait un grand bien. C'est le plus grand bienfait qu'Allah t' ait accordé puisqu'Il t'a ouvert la plus importante et la plus large porte de la bonne direction. Que de gens en sont privés!Que de gens n'ont vu cette porte ouverte pour eux! C'est dans ce sens qu'Allah le Très-haut dit: «Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas » (Coran,6:125)

Hâte-toi à te convertir à l'islam en prononçant les deux professions de foi. Engage-toi fermement à pratiquer le culte dans la mesure du possible en commençant par la prière qui en constitue la plus importante manidfestation. Ne l'annonce pas. Ne déclare pas ta conversion à l'islam. Garde-le en secret en attendant d'avoir la possibilité de supporter les conséquences de tes actes, notamment le départ du foyer familial et les dépenses qui en résultent. Endure les nuisances éventuelles que

L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

tes parents pourraient t'infliger. Attends de pouvoir t'installer en un endroit où tu jouiras de la sécurité physique et spirituelle.

Evite de te retarder ta coversion, ne serait-ce qu'un instant car l'on ne sait pas à quand viendra le terme de sa vie. C'est une grande perte que de rater l'islam jusqu'à sa mort. C'est un grand bonheur que retrouver l'islam avant sa mort.

Dépêche-toi. N'hésite pas. Ne consulte personne. N'informe aucun des tiens. N'avertis qu'un musulman ou quelqu'un dont tu es sûr qu'il garde ton secret et te demeure loyal. Les prescriptions que tu dois observer sont aisées. La première en est l'adhésion à la foi en l'uncité absolue (d'Allah) donc croire en Lui, abandonner la mécrence et le chirk. Ce qui se réalise dès que tu auras prononcé les deux professions de foi. La deuxième prescription consiste dans la prière, une nécessité absolue. Il ne suffit pas d'en nourrir l'intention dans son coeur.

Elle est facile à faire. Il faut prendre un bain après avoir prononcé les deux professions et avant d'accomplir la prière que tu dois faire discrètement à l'abri des regards et dans la mesure du possible, ne serait-ce qu'en regroupant les deux prières de l'après midi dans le temps consacré à l'une d'elles ou en regroupant les deux pières de la soirée dans le temps consacré à l'une d'elles. Il est important à cet égard de voir les deux réponses faites à la question n° 153572 et à la question n°100627 pour connaître les questions en rapport avec l'accomplissment de la prière pour gens comme toi. Nous ajoutons deux choses à ce qui s'y trouve:

- 1.Le lavage des pieds dans les ablutions ne s'impose pas car on peut effectuer un massage sur les chaussettes, si on les a portées suite à des ablutions parfaites au cours des quelles on s'est bien lavé les pieds. En effet, il suffit dans les ablutions suivantes d'effectuer un léger massage par des mains mouillées. Cette possiblité est offerte au réident pour une durée de 24 heures et au voyageur pour une durée de 72 heures.
- 2. Si tu traines une souillure consécutive à un songe ayant provoqué l'émission de sperme, tu es

L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

tenu de te laver le corps.

S'agissant de la zakat et du pèlerinage, ils ne seront exigés de toi aussi long temps que tu ne possèderas pas de bien. Le jeûne n'est exigé qu'en Ramadan qui arrivera en cinq mois.

Nous restons tout-à- fait prêts à répondre à toute question qui te hanterait l'esprit sur ce sujet ou d'autres. Nous attendons impatiemment à ce que tu nous apportes la bonne nouvelle de ta conversion à l'islam.

Seigneur! Ô Toi qui maîtrises l'islam et ses adeptes, guide Ton escalve. Assiste-le.Ouvre-lui la poitrine. Eclaire-le. Ne le laisse sous l'influence d'un quelcoque de Tes créature.

Allah le sait mieux.